

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture

Arrêté du **22 JAN. 2025**

portant nomination des membres du jury des concours externe et interne pour l'accès au corps d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture, organisé au titre de l'année 2025

La ministre de la culture,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 95-239 du 2 mars 1995 modifié portant statut particulier du corps des adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 30 juin 2021 modifié fixant les règles d'organisation générale des concours d'accès au grade d'adjoint technique principal de 2^e classe d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture ;

Vu l'arrêté du 26 août 2024 autorisant, au titre de l'année 2025, l'ouverture de concours externe et interne pour l'accès au corps d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture,

Arrête :

Article 1^{er}

Monsieur Amable SABLON DU CORAIL, conservateur général du patrimoine, responsable du département du Moyen Âge et de l'Ancien Régime, Archives nationales site de Paris, est désigné en qualité de président du jury des concours externe et interne pour l'accès au corps d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture, organisé au titre de l'année 2025.

Sont nommés membres de ce jury :

Monsieur Olivier BEAUSSART, technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe exceptionnelle, chef d'équipe, direction de l'accueil du public et de la surveillance, service de la surveillance inter-muséographique, établissement public du musée du Louvre ;

Madame Valérie BOUZARD, attachée d'administration de l'État, chargée du suivi de l'emploi du recrutement et des parcours professionnels, établissement public du musée d'Orsay et du musée de l'Orangerie ;

Monsieur Yann BRUN, ingénieur des services culturels et du patrimoine, conseiller sûreté des biens culturels, de l'archéologie et des archives, mission de la sécurité, de la sûreté et de l'accessibilité, délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation, direction générale des patrimoines et de l'architecture ;

Madame Monique CHAPONNEAUX, ingénieure principale des services culturels et du patrimoine, ingénieure des patrimoines, direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Paris ;

Monsieur Éric GALLET, ingénieur principal des services culturels et du patrimoine, adjoint à la responsable du département de l'accueil des publics de Paris, Archives nationales site de Paris ;

Madame Emeline GEORGE, attachée principale d'administration de l'Etat, conseillère mobilité carrière, Bibliothèque nationale de France ;

Monsieur Sylvain JOUMIER, technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale, chargé de maintenance technique, service de l'immobilier et de la maintenance, direction du monument historique, de l'immobilier et de la sécurité, établissement public du Palais de la Porte Dorée, musée national de l'histoire de l'immigration – Aquarium tropical ;

Madame Corinne MARTIN-ROUSSET, technicienne des services culturels et des Bâtiments de France de classe exceptionnelle, cheffe d'équipe, direction de l'accueil et de la surveillance, service de l'exploitation des équipements de sûreté, établissement public du musée du Louvre ;

Madame Pascale RIAUX, attachée d'administration de l'État, chargée de mission ressources humaines, chargée du recrutement et de l'accompagnement des agents, service des ressources humaines, mission autorité d'emploi, secrétariat général.

Article 2

En cas d'empêchement du président, la présidence sera assurée par Madame Monique CHAPONNEAUX, ingénieure des services culturels et du patrimoine principale, ingénieure des patrimoines, direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Paris.

Article 3

Le secrétaire général du ministère de la culture est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **22 JAN. 2025**

La ministre de la culture,

Pour la ministre et par délégation :

La sous directrice du pilotage et de la stratégie,

Aude de MARTIN de VIVIES